

CROYANCE ET SIMULACRE

In Actes du colloque « Modalités du croire : croyance, créance, crédit », en hommage à Jean-Michel Rey, à paraître en 2009.

Introduction

L'intitulé du colloque qui est à l'origine des travaux ici réunis autour de l'œuvre de Jean-Michel Rey : « Modalités du croire : croyance, créance, crédit », porte un « s » à modalité, suggérant ainsi un pluriel dont la liste des noms qui suivent est une possible déclinaison, d'ailleurs ouverte, incluant potentiellement « confiance », « défiance », « dette », « intérêt », « retrait », « usure » et pourquoi pas « faillite ». Mais derrière ces différentes modalités du croire, nous savons aussi que « croire » est, grammaticalement, une modalité – au singulier cette fois –, et peut-être la pièce maîtresse des prédicats modaux, en concurrence avec le « vouloir », le « devoir », le « savoir » et le « pouvoir » ou plus encore peut-être, les régissant. En parlant de la modalité elle-même avant de parler des modalités de cette modalité, nous souhaitons donc mettre l'accent sur le statut de ce singulier et sur ses rapports avec les simulacres qui le sous-tendent.

Ce faisant, nous nous placerons dans une perspective sémiotique, et donc philologique, marquant un arrêt sur l'écran du langage. C'est là une des perspectives les plus fortes de l'œuvre de Jean-Michel Rey, qui est aussi celle, parmi d'autres, d'un de ses héros du crédit, l'homme du crédit illimité, le comte de Monte Cristo : « Le comte de Monte Cristo, écrit-il, est aussi un sujet (...) qui a ce qu'on pourrait appeler l'oreille du 'philologue' (...). Un individu attentif à toutes les figures du discours et à leurs conséquences les plus imprévisibles et, plus encore, aux formes les plus retorses ou les plus invraisemblables du faux-semblant ou du simulacre. »¹ Après avoir tenté, dans un premier temps, de suggérer l'étroite articulation entre la modalité du croire et la question des simulacres, comme le titre ici l'annonce, nous voudrions, dans un second temps, évoquer très concrètement un problème surprenant que posent, dans cette perspective même, deux éditions différentes en français du livre décisif de Charles Darwin, *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle ou La préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie*.

¹ J.-M. Rey, *Le temps du crédit*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 205-206.

1. Le croire, modalité faïtière ?

A l'époque de la redécouverte du caractère central des modalités en sémiotique du discours (vouloir, devoir, croire, savoir, pouvoir faire et être avec leurs diverses combinaisons), redécouverte prise entre les exigences de la logique et les opérations de la linguistique de l'énonciation, certains parlaient du « tout modal » et d'autres de la « charpente modale du sens ». Une des questions les plus insistantes concernait alors l'ordre et la hiérarchie de ces modalités élémentaires. Le « vouloir » trônait en maître, impulsion première pour le sujet du discours, entre désir et crainte, doublé chez un sémioticien comme Jean-Claude Coquet d'un « méta-vouloir », celui de la réflexivité et de l'assomption. Mais avec le retour de la phénoménologie qui nourrissait l'intégration du « monde naturel » et de la perception dans le champ des analyses de la signification, voici que le « croire » est venu lui disputer la primeur. La référence à l'urdoxa husserlienne et à la « croyance mère » de Merleau-Ponty qui tisse l'entrelacs si serré de nos relations confiantes avec le monde, plaçait donc la croyance au faîte des modalités, celle d'où dépendent toutes les autres à sa suite : nous croyons en ce que nous voyons.

Le statut sémiotique du croire avait déjà été exploré, notamment par A. J. Greimas au début des années 1980, dans un de ses « Essais sémiotiques » publiés dans *Du sens II* et intitulé « Le savoir et le croire : un seul univers cognitif »². Il soulignait évidemment les empiètements de l'un sur l'autre, au moyen de ces analyses lexicales fouillées dont il avait le secret, tantôt le savoir précédant le croire, tantôt à l'inverse, le croire précédant le savoir. Leurs interpénétrations donnaient lieu à des styles différents de rationalité, sollicitant également l'adhésion, où les formes de la pensée causale – technique ou pratique –, le disputent aux formes de la pensée parallèle – figurative et analogique –, celles qui l'ont conduit à parler précisément de « raisonnement figuratif », comme on le trouve par exemple à l'œuvre dans l'allégorie ou la parabole. Au terme de ces analyses, c'est évidemment la manière dont nous accueillons la « véridiction », le dire sur le vrai, entre le fiduciaire et le logique, qui se trouve en jeu : « le croire et le savoir relèvent /bien/ d'un seul et même univers cognitif » concluait-il³.

Dans cet espace flottant se situe la rhétorique et la persuasion : la rhétorique discipline de l'indécidable, de l'impropre, de l'inadéquation foncière du sens aux choses mêmes. Dans une étude récente consacrée aux régimes d'impropriété que codifie la rhétorique, nous nous étions intéressé à la ronde des radicaux qui forme l'architecture lexicale de cette discipline⁴. Entre la « topie » qui installe les fragiles

² A. J. Greimas, *Du sens II. Essais sémiotiques*, « Le savoir et le croire : un seul univers cognitif », Paris, Seuil, 1983, pp. 115-133.

³ A. J. Greimas, « Le savoir et le croire : un seul univers cognitif », *op. cit.*, p. 132.

⁴ Voir D. Bertrand, « Rhétorique et praxis sémiotique. Pour une sémiotique de l'absence », in Pierluigi Basso, éd., « Testo, pratique, immanenza », *Semiotiche. Testo. Pratiche. Immanenza*, 4/06, Torino, Ananke, 2006, pp. 187-208.

lieux communs, la « phorie » qui se meut de la méta-phore à l'eu-phorie, la « bolie » qui, entre sym-bole et para-bole, 'jette' ensemble du concret et de l'abstrait, et finalement la « tropie » qui condense le tournoiement des figures, c'est à chaque fois le mouvement, le jet, le transport qui sont signifiés comme une quête toujours repoussée de l'inaccessible adéquation des mots aux choses. Parmi ces objets étranges, c'était la « bolie » (de *ballein* : atteindre d'un trait, d'un jet) qui nous intéressait le plus. Elle portait en effet d'un seul tenant l'heureuse réunion du symbolique qui transcende la signification sensible et de l'hyper-bolique qui actualise d'une autre manière les ascendances du sens, avec l'opération logiquement préalable de la séparation, de la distinction, du découplage de ce réel inaccessible, en un mot du « dia-bole » avant le « sym-bole », ou du dia-bolique avant le sym-bolique. Nous pouvions alors logiquement considérer qu'il faut d'abord diaboliser pour pouvoir ensuite symboliser ou hyperboliser. Cette diabolisation, en amont des connotations que suggère l'usage mais non sans clin d'œil à leur adresse, est donc une présupposée de la symbolisation. Elle nous paraissait être à l'émergence des contenus ce que le débrayage fondateur est à toute énonciation, une mise à distance, une petite schizie, enfouie dans chaque mot, nécessaire à l'avènement rhétorique du sens, responsable à la fois de son impropiété fondatrice et de son efficace plasticité intersubjective. Il en va ainsi à nos yeux du crédit tel que l'analyse Jean-Michel Rey, concept dia-bolique.

Mais revenons au croire ainsi impliqué. Greimas fait référence à Dumézil pour interroger le trouble rapport entre la croyance et la confiance. Il observe à sa suite que le verbe latin *credere* embrassait d'un même tenant les deux domaines aujourd'hui séparés en français de la *croyance* dans les choses et de la *confiance* entre les personnes ; ou plus exactement, tout en les intégrant, ce verbe suggérait l'antécédence et la prééminence de celui-ci (la confiance) sur celui-là (la croyance) : c'est l'établissement et le maintien de la confiance entre les hommes qui, écrit Greimas, « fondait la confiance dans leur dire sur les choses et, finalement, dans les choses elles-mêmes. »⁵ Cette confiance dans les choses, le terme est absent, c'est bien la croyance.

Jean-Michel Rey, de son côté, fait référence à Benveniste pour interroger et commenter longuement la curieuse disponibilité syntaxique des prédicats de la confiance en français qui permettent tout à la fois d'« avoir confiance » en quelqu'un et en même temps de lui « donner sa confiance » : « Comment peut-on *donner* un chose et *l'avoir* en même temps ? » se demande Benveniste⁶. Echange participatif des valeurs, qui nous autorise à faire don d'un objet sans pour autant en être privé, comme il en va des valeurs de connaissance ? Sans doute. Mais on peut pourtant prolonger l'enquête et observer aussi que la confiance, non contente de se construire simultanément avec « donner » et « avoir », se forme également avec « faire » (faire

⁵ A. J. Greimas, « Le savoir et le croire : un seul univers cognitif », *op. cit.*, p. 116.

⁶ E. Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Minuit, T. 1, p. 117, cité par J.-M. Rey, *Le temps du crédit*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 343-344.

confiance) et avec « être » (être en confiance), sans parler des « chercher », « gagner », « témoigner », « tromper », « trahir », « perdre » cette fameuse confiance. Mais restons-en aux formes élémentaires, être et avoir, faire et donner : le champ des constructions figées de la confiance en français a de quoi étonner. Il est panoramique. Les énoncés de la confiance recouvrent les quatre grands prédicats de base, distingués par leur structure à un, deux ou trois actants. Synchrétisme inattendu, la confiance flotte parmi les possibles de la syntaxe. Le crédit, volatile par essence, est en quête d'une assise. Et comme s'il n'avait pas pu trouver son lieu propre, voici qu'il occupe tous les lieux disponibles. Cette observation soutient le caractère premier que l'analyse philologique lui avait reconnu : la confiance précède la croyance.

Ces figures indécises qui se profilent à l'horizon de la confiance, où les sémioticiens distingueront des instances, prenant parfois forme d'actants et, plus en surface, de personnes, ce sont les simulacres. Un mot donc sur le simulacre tel qu'ils en ont développé le concept. Les méditations centripètes de cette discipline, centripètes et rongeurs quand on les compare aux magnifiques expansions d'éblouissante culture de Jean-Michel Rey, n'ont accepté et intégré ce terme dans le corps de la théorie qu'au prix de l'interdéfinition, modeste instrument de la croyance. Le sémioticien italien Paolo Fabbri a spécifié le simulacre en sémiotique, et l'a différencié de son acception sociologique chez Baudrillard, précisément en ce qu'il « est interdéfini dans le corps de sa théorie »⁷ ce qui soutient ses possibilités créatrices d'explication.

Voici donc le réseau des différentes acceptions, interdéfinies, du simulacre. On parle tout d'abord, à propos du sujet de la parole, de simulacre énonciatif : ce « je » surprenant, si individuel et si totalement partagé, résiste à l'analyse. Il n'est, à l'infini, qu'un « je » qui dit « je » qui dit « je »... Cet embrayage de la personne adossé à un débrayage, un « il » présumé qui seul le rend possible, sans cesse repoussé dans la chaîne récursive comme pour signifier son inaccessibilité effective au moment même où il se profère, est à jamais suspendu à sa récurrence d'énonciation ou autrement voué à disparaître. Ce « je », marque de la personne qui fonde l'ego, c'est le premier des simulacres. Et les autres sont sous sa dépendance.

Viennent ainsi à sa suite les simulacres thématiques : les facettes, les casquettes, les rôles stables ou mouvants à travers lesquels nous présentons nos visages à autrui. Robert Antelme, dans *L'espèce humaine*, ne connaît qu'une désignation thématique pour désigner les autres du camp de concentration : « copains ». Pas de « professeur », ni de « maçon », ni de « résistant », mais ce seul simulacre étriqué de la présence plurielle et indifférenciée : « copains ».

L'analyse du discours de la passion, grand producteur de simulacres, en fait surgir une autre variété, les simulacres passionnels : dans un jeu d'images projetées,

⁷ Paolo Fabbri, « Simulacres en sémiotique : programmes, tactiques, stratégies », conférence au colloque « En quête de Greimas », Vilnius (Lituanie), 9 et 10 novembre 2007.

déployées dans les parcours émotionnels, le passionné « adresse son simulacre au simulacre d'autrui »⁸. C'est le « Considère mon amour avec quel excès tu as manqué de prévoyance » qui ouvre les *Lettres de la religieuse portugaise*, où « amour » ne désigne pas l'interlocuteur, mais l'affect solidifié transformé en un acteur de plein droit. Ou encore cette déclaration fameuse qui clôt *Un amour de Swan* : « Dire que j'ai gâché des années de ma vie, que j'ai voulu mourir, que j'ai eu mon plus grand amour, pour une femme qui ne me plaisait pas, qui n'était pas mon genre »⁹.

Evoquons encore, peut-être plus radicalement, les simulacres figuratifs : ceux qui font chatoyer le monde sensible sous leurs désignations, mais aussi qui sous-tendent la crédibilité des concepts sous l'empire des métaphores enfouies qui les ont formés. Nous faisons évidemment ici allusion à Nietzsche : « nous ne possédons rien que des métaphores des choses » écrit-il dans *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, et les vérités que nous attribuons aux concepts, poursuit-il, « sont des illusions dont on a oublié qu'elles le sont, des métaphores qui ont été usées et vidées de leur force sensible. »¹⁰

Bref, les simulacres, dans leur diversité analysable et leur extension ici suggérée, attestent l'irréductible paraître du sens. Avec l'insistante modalisation du croire qui fait corps avec eux, on peut dire que le simulacre se présente comme le concurrent moderne de la mimesis. Et c'est précisément avec une affaire de simulacre figuratif, engageant à sa suite toute la chaîne des autres manifestations, que nous poursuivrons en disant un mot de Darwin sémanticien...

2. Signifier *L'origine des espèces* : Darwin sémanticien

Le choix des auteurs que Jean-Michel Rey retient pour le parcours de son grand diptyque, *Le temps du crédit* et *La promesse de l'œuvre*, trouve une de ses justifications dans la force qu'ils ont en partage, sous des formes si diverses, de déchirer le film qui enveloppe les mots et justifie le crédit qu'on leur accorde. Auteurs défiants, en quête soupçonneuse et inquiète des mécanismes qui, sous les mots, en créditent la signification. Or, il fonde son analyse sur l'histoire la plus concrète, la plus matérielle, celle qui a précisément versé le mot dans l'usage, l'avènement de son acception financière dans une crise majeure de la confiance, la banqueroute de Law, en 1720. Il en vient ensuite à des formes plus indirectes, moins saillantes et plus intimement liées à l'aventure philologique elle-même, moins saillantes peut-être mais non moins prégnantes, et plus profondément révélatrices des enjeux fiduciaires vertigineux qui accompagnent l'expression du crédit.

⁸ A. J. Greimas, J. Fontanille, *Sémiotique des passions*, Paris, Seuil, 1991, p. 63.

⁹ M. Proust, « Un amour de Swann », *Du côté de chez Swann*, Gallimard, Pléiade, T. 1, p. 382.

¹⁰ F. Nietzsche, *Vérité et mensonge au sens extra-moral* (1873), Actes Sud, « Babel », 1997, p. et p.

C'est donc également à travers un cas concret que nous aimerions illustrer à présent l'articulation que nous postulons entre croyance et simulacre. Un cas chargé lui aussi d'un lourd enjeu matériel, cognitif et scientifique : il s'agit de *L'origine des espèces* de Charles Darwin. Et plus particulièrement d'un événement de traduction qui nous a troublé avec Bruno Canque, chercheur en biologie avec qui nous explorons les chemins de passage entre « sémiotique du discours et sémiotique du vivant ». Publiée pour la première fois en 1859, l'œuvre de Darwin a fait ensuite l'objet de cinq éditions successives jusqu'à la dernière, celle de 1872. Chez les scientifiques, celle-ci seule fait aujourd'hui autorité. Au fil des éditions, des ajouts, des modifications, des « allongeaillies » de l'auteur...

Or, entre deux publications françaises, relativement récentes, de cet ouvrage, celle d'Edmond Barbier publiée en 1980 chez Maspero et celle de Daniel Becquemont, parue en 1992 chez Flammarion « à partir de la traduction de l'anglais d'Edmond Barbier », on observe de sensibles différences : omissions nombreuses de paragraphes et même d'un chapitre entier, rares additions et modifications de formulation. Daniel Becquemont s'en explique. Reprenant l'histoire des publications de *L'origine des espèces* au fil des six éditions, il discute le bien-fondé des ajouts de Darwin en considérant qu'ils sont liés à la polémique qu'avait suscitée la première parution, que ce ne sont que des réponses à des objections, qu'ils donnent lieu à des modulations et même à des altérations de la théorie dans le cadre d'un « dialogue » scientifique. En définitive, autant d'éléments qu'il qualifie de « digressions », d'« alourdissements » et de « réponses évasives »¹¹. Le retour à la première édition s'imposait donc à ses yeux pour retrouver une théorie « plus concise et plus ferme ». D'où les aménagements du texte d'Edmond Barbier qui, pour sa part, se fonde sur la sixième édition. Nous n'insisterons pas sur les problèmes classiques d'ordre philologique, traductologique, voire déontologiques que posent ces décisions. Car elles soulèvent aussi un problème plus général, d'ordre sémiotique, sur lequel nous souhaitons nous arrêter.

Le dernier chapitre de *L'origine des espèces* (XIV, « Récapitulation et conclusions ») commence ainsi : « Ce volume tout entier n'étant qu'une longue argumentation (...) »¹², argumentation en réalité qui fourmille d'exemples, de mini-récits, véritable Arche de Noé de la nature, offrant au lecteur un univers figuratif fascinant. Le tout, comme on sait, s'articule autour de la thèse centrale, elle-même énoncée de manière on ne peut plus figurative, dans le titre du chapitre III, « La lutte pour l'existence » suivi de « La sélection naturelle » du chapitre IV. Or, ce dernier titre, « La sélection naturelle », est amputé, dans l'édition Flammarion, d'un sous-titre ultérieur « ou la persistance du plus apte ». Indépendamment même de cette disparition, on peut interroger la traduction. « Le plus apte » traduit « the fittest » : le mieux adapté. La

¹¹ Charles Darwin, *L'origine des espèces*, texte établi par Daniel Becquemont à partir de la traduction de l'anglais d'Edmond Barbier, « Notes sur les éditions françaises et anglaises », Paris, Flammarion GF, 685, 1992, pp. 37-41.

¹² *Ibid.*, « Récapitulation et conclusions », chap. XIV, p. 517.

différence entre « apte » et « adapté » est d'ordre modal : « apte » renvoie au pouvoir faire, à la compétence en vue d'agir ; « adapté » renvoie de son côté, non pas au faire mais à l'état, à l'ajustement de l'état de l'organisme aux conditions de son environnement. Dans chaque cas un dispositif actantiel sous-jacent surgit, fort différent. « Le plus apte » fait apparaître une structure de conflit. « Le mieux adapté » suggère quant à lui un système de relations non-conflictuel, ou pas exclusivement. Ce choix est lourd de conséquences. Il est soumis à la pression de la narrativité !

Le problème est posé de manière encore plus cruciale par le mot « lutte ». Jacques Monod, dans *Le hasard et la nécessité* écrit : « Certains évolutionnistes post-darwiniens ont eu tendance (...) à propager de la sélection naturelle une idée appauvrie, naïvement féroce, celle de la pure et simple « lutte pour la vie » (...). Les néo-darwiniens du début de ce siècle en ont proposé au contraire une conception bien plus riche et montrée, sur la base d'études quantitatives, que le facteur décisif de la sélection n'est pas la « lutte pour la vie » mais, au sein d'une espèce, le taux différentiel de reproduction. »¹³ De telles nuances montrent que l'écran du langage, en imposant une représentation des phénomènes, y imprime également sa logique propre. Le mot, avec tout ce dont il est crédité, constitue le filtre impérieux à travers lequel les faits sont lus, interprétés et finalement perçus.

C'est sans doute la raison pour laquelle Darwin consacre un paragraphe étonnant à la définition de cette fameuse expression : « Je dois faire remarquer que j'emploie le terme de *lutte pour l'existence* dans le sens général et métaphorique »¹⁴ En quoi est-il figuré ? D'ailleurs, s'agit-il d'une métaphore ou d'une catachrèse ? Ici, l'enjeu est de taille. L'emploi du mot « lutte » impose un filtre anthropomorphique à ce qui se passe dans la nature (la menace, le combat, la défaite et la victoire, etc.). Darwin va donc interroger ce mot, le relativiser en le réduisant à la figuration et finalement le redéfinir dans le contexte de son nouvel emploi. Redéfinition apparemment embarrassée : le mot « lutte », si simple, devient étrangement polysémique. Quand deux carnivores se disputent une proie en temps de disette, il s'agit bien de lutte ; mais quand une plante s'efforce de survivre dans le désert, peut-on parler dans le même sens de « lutte » contre la sécheresse ? Et quand un parasite se nourrit de son hôte, ne sont-ils pas tout autant solidaires que concurrents ? Et quand le fruit a besoin de l'oiseau qui le mange pour pouvoir se perpétuer ? Finalement on voit se dégager du texte trois significations distinctes et corrélées du mot « lutte » : la lutte comme structure, la lutte comme conflit, la lutte comme contrat.

La lutte comme structure. La première définition est celle-ci : « Lutte » est « ce qui implique les relations mutuelles de dépendance des êtres organisés » (p. 112). Cette définition est à rapprocher de celle que L. Hjelmslev donne de la structure, relations mutuelles de dépendances internes. Avant de déployer les différents régimes de ces

¹³ Jacques Monod, *op. cit.*, p. 158.

¹⁴ Ch. Darwin, *op. cit.*, p. 112.

relations dans le langage, le linguiste danois écrit : « L'essentiel n'est pas de diviser un objet en parties, mais d'adapter l'analyse de façon qu'elle soit conforme aux dépendances mutuelles qui existent entre ces parties. »¹⁵. Le phénomène empirique (ici « langage », là « lutte ») ne peut être appréhendé que par la saisie des dépendances et des interdépendances, des hiérarchies et des instances qu'elles stipulent. C'est ainsi qu'en sémiotique, l'investissement de sens des dites *relations de dépendance mutuelle* conduit à la narrativisation de la structure. Darwin anticipe le structuralisme sémiotique.

La lutte comme conflit ensuite. La « lutte » implique donc, dans la structure, l'introduction de la dynamique narrative. Sa définition suppose une relation actantielle de base : sujet / anti-sujet. Si le sujet est « l'individu », qui est alors l'anti-sujet ? Il apparaît d'abord de manière apparemment confuse, puis est ultérieurement organisé en trois classes distinctes : « soit un autre individu de la même espèce », « soit des individus d'espèces différentes », « soit les conditions physiques de la vie » (environnement, alimentation, climat, épidémies, etc.). Cette pluralité affecte du même coup la définition exclusivement conflictuelle du mot « lutte », elle modifie ou plutôt diversifie les relations de dépendance qu'il implique.

La lutte comme contrat enfin. Comme pour souligner l'ambiguïté fondamentale de la relation narrative de base, A. J. Greimas avait proposé, faute d'un mot existant dans la langue pour la désigner, un monstre lexical : la relation « polémico-contractuelle ». Cette ambivalence est, sous d'autres formes, bien présente dans le texte de Darwin. Il parle d'« affinités », d'« adaptation » et de « co-adaptation », parallèlement à la « lutte ». Il définit ce mot, on l'a vu, par les « relations mutuelles » de dépendance, formant entre lutte et mutualité une sorte d'oxymore. Les relations de solidarité sont donc co-extensives avec celles de conflit. Ce sont, parmi tant d'autres, celles de l'oiseau et du fruit comme celles du gui et du pommier. Le mot « lutte » les recouvre tout aussi bien, mais que reste-t-il de son sens premier ?

L'apparente exclusivité de la signification tragiquement conflictuelle doit donc être corrigée par la signification également contractuelle de mutualité. C'est du reste sur ce point qu'insiste Darwin à la fin du chapitre. En constatant « notre ignorance sur les rapports mutuels qui existent entre tous les êtres organisés », il conclut : « La pensée de cette lutte universelle provoque de tristes réflexions, mais nous pouvons nous consoler avec la certitude que la guerre n'est pas incessante dans la nature, que la peur y est inconnue, que la mort est généralement prompte, et que ce sont les êtres vigoureux, sains et heureux qui survivent et se multiplient. »¹⁶

Nous avons insisté sur cette création sémantique pour souligner la surveillance du langage chez Darwin et le souci de contrôler, pour reprendre le mot de Jean-Michel Rey, le crédit qu'on lui accorde. Or, si on recherche le principe qui justifie, en deçà

¹⁵ L. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage* (1966), Paris, Minuit, 1971, p. 36.

¹⁶ Ch. Darwin, *L'origine des espèces*, op. cit., GF, p. 128.

des arguments avancés par Daniel Becquemont, les suppressions de si nombreux passages, on s'aperçoit aisément que tous ont affaire avec le discours, soit dans sa dimension dialogique (objections, réponses, débat), soit dans sa dimension sémantique, pragmatique et manipulatoire : reprises définitionnelles, mises en garde, métaphores subreptices.

C'est ainsi qu'un magnifique passage supprimé en 1992 porte sur l'expression même de « *sélection naturelle* » : « terme erroné » s'afflige Darwin, « expression métaphorique », menace de personnification sous la forme d'une « puissance active ou divine »¹⁷, bref, simulacre figuratif. Dans cette analyse, l'auteur de la théorie de l'évolution pose bien le problème du *discours* qui, avec ses différents réseaux et niveaux structurels (modaux, narratifs, figuratifs et intersubjectifs), sous-tend le choix et l'emploi des mots, discours qui est littéralement *compris* dans leur enveloppe même. Pour excuser cette métaphore et les simulacres qu'elle tire derrière elle, il déploie alors une argumentation aléthique (c'est le « ne pas pouvoir ne pas faire » de l'inévitable : comment parler ?), il sollicite l'analogie avec les chimistes (ils se servent bien « du terme *affinités électives* en parlant des différents éléments »¹⁸), il argumente par la redéfinition (avec celle, remarquablement réursive, du mot *nature* : « action combinée et résultats de *lois* complexes », qui appelle la définition de *loi* : « séries de faits reconnus », qui en tant que séries, c'est-à-dire *régularités*, sont elles-mêmes ensuite, du fait de cette récurrence, identifiées comme *règles*).

Une telle discussion lexicale n'est-elle qu'un ajout anecdotique et superflu, tout juste bonne à être supprimée comme le laisse entendre le responsable de l'édition de 1992 ? Ce travail d'épuration aurait pour objectif de redonner au texte la puissance référentielle et positive d'un discours de vérité, soucieux d'effacer justement les simulacres qu'il projette pour intensifier la croyance. Illusion positiviste bien entendu. Car les ajouts de Darwin, qui sèment le doute sur les appareils sémantiques, sont au contraire le lieu de la discussion épistémologique concernant les propriétés et les contraintes du discours scientifique.

Nous concluerons par un ultime rapprochement. *L'origine des espèces* est hantée par la saisie du temps. La difficulté d'appréhender le continuum évolutif des espèces et la processualité des changements, dont les archives ne nous donnent que des états disjoints entre lesquels rien ne permet de soupçonner l'existence d'états intermédiaires, tient à la très longue durée du temps géologique et à l'impossibilité de nous en faire une idée. Darwin y consacre un long chapitre et conclut : « Durant chacune de ces années, dans le monde entier, terre et eau ont été peuplées de myriades de formes vivantes. Quel nombre infini de générations, inconcevables par notre esprit, ont dû se succéder pendant que passaient lentement les années ! »¹⁹ Or, cette question du laps de temps écoulé est formulée dans des termes étroitement comparables, quoiqu'à une autre échelle, par Marcel Proust lorsqu'il confronte la

¹⁷ *Ibid.*, p. 126.

¹⁸ *Ibid.*, p. 127.

¹⁹ Ch. Darwin, *op. cit.*, Chapitre IX, § « Du laps de temps écoulé », édition GF, p. 341.

temporalité du roman saisie dans la lecture avec le temps de la vie affectivement vécue : « Ainsi notre cœur change dans la vie, et c'est la pire douleur ; mais nous ne la connaissons que dans la lecture, en imagination : dans la réalité, il change, comme certains phénomènes de la nature se produisent, assez lentement pour que, si nous pouvons constater successivement chacun de ses états différents, en revanche, la sensation même du changement nous soit épargnée. »²⁰ Le dernier mot en matière de perception du changement, entre expérience individuelle et évolution des espèces, comme en matière de croyance effective, sera donc ainsi donné aux simulacres du roman.

²⁰ M. Proust, *A la recherche du temps perdu. Combray*, Paris, Gallimard, La pléiade, T. 1, p. 86.